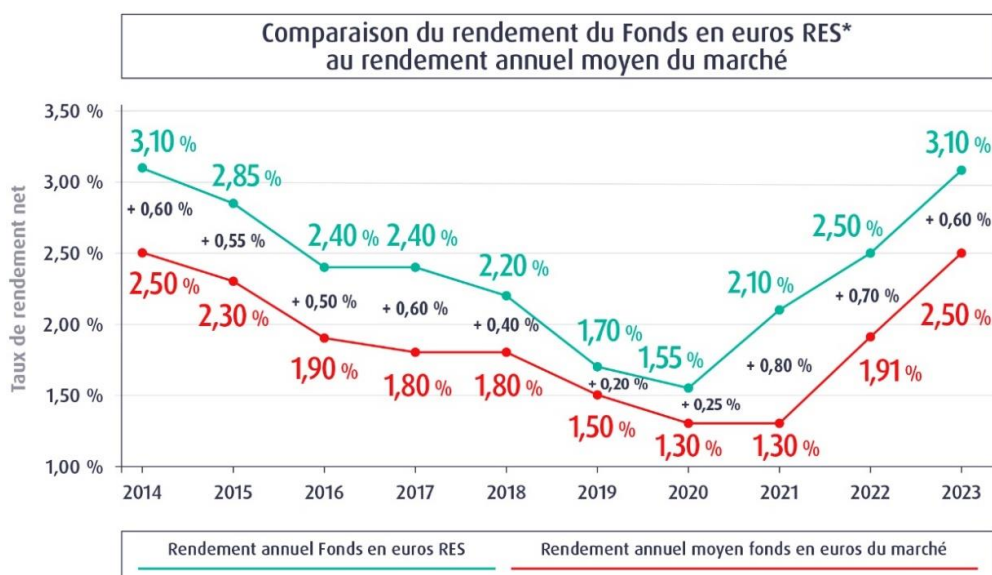


Une année de collecte record pour la MACSF qui confirme la qualité de son assurance vie

Grâce à la qualité de son offre et à ses performances, la MACSF enregistre une collecte globale historique en épargne retraite en hausse de 65% en 2023. Elle distribue 3,10% de rendement sur le fonds en euros de son assurance vie à l'ensemble de ses clients sociétaires.

L'année 2023 est celle d'un record historique pour la MACSF. Grâce à la confiance renouvelée de ses clients sociétaires, le groupe a atteint un chiffre d'affaires global de 3,19 milliards d'euros dont 2,3 milliards en épargne retraite. La croissance de la collecte brute cumulée en épargne et en retraite atteint 65% sur l'année.

“Cette année exceptionnelle en termes de collecte avec une croissance de 65% la MACSF la doit à la confiance de ses sociétaires. Cette confiance s'explique par la simplicité de nos produits et les performances financières. Elle s'explique aussi par la fiabilité des conseils conçus pour être efficaces sur la durée, la transparence sur les frais et les innovations régulièrement proposées. Bref, tout ce qui fait que notre offre est de qualité, durable dans le temps et équitable pour les épargnants. Notre promesse est claire et elle est tenue.”, déclare Stéphane Dessirier, directeur général du groupe MACSF.



* Net de frais de gestion.

Sources : années 2013-2022 : ACPR - 2023 : estimations Facts & Figures.



Qualité des performances

Avec une performance de 3,10%, nette de frais de gestion, distribuée pour l'ensemble de l'encours de 23 milliards d'euros, le fonds en euros RES de la MACSF¹ se présente comme l'un des tout meilleurs du marché, de taille et de fonctionnement comparables.

“Tous les adhérents des contrats d'assurance vie RES multisupport et RES perçoivent le même rendement annuel pour le fonds en euros, sans contrainte. Ils reçoivent aussi cette année une partie de la provision pour participation aux bénéfices. Nous faisons jouer à plein le principe de la mutualisation dans le temps et nous sommes très attachés à l'équité de la distribution des bénéfices. Il n'est pas question pour nous de réserver la performance à quelques-uns ou de la limiter à un petit fonds en euros nouvellement créé”, précise **Guillaume Rosenwald, directeur général de MACSF Epargne Retraite**.

La provision pour participation aux bénéfices représente une réserve de rendement de 3,9% fin 2023, après utilisation partielle, pour compléter le rendement du portefeuille.

Qualité de la gestion

En 2023, dans le contexte de forte remontée des taux obligataires, la MACSF a eu une gestion financière dynamique. Elle a réinvesti massivement, plus de 3 milliards d'euros, sur des obligations plus rémunératrices - au taux moyen de 4,03% sur l'année - ce qui conduira à augmenter progressivement et durablement le rendement du portefeuille de l'actif général sur les prochaines années.

“Nous avons su garder une grande agilité dans le pilotage de notre fonds en euros à l'encours très important de 23 milliards d'euros. Grâce à notre choix de conserver une duration courte pour les obligations de notre portefeuille pendant la période de taux d'intérêt bas, nous avons ainsi pu réinvestir rapidement dès la remontée des taux et saisir les meilleures opportunités”, précise **Eric Dubos, directeur financier du groupe MACSF**.

L'année a été également très bonne pour les actions cotées du portefeuille ce qui a permis aux équipes financières de dégager des plus-values pour contribuer au rendement du fonds en euros.

S'agissant d'immobilier, *“dans une année 2023 qui s'est avérée très adverse au secteur, notre politique de sélection rigoureuse des meilleurs immeubles, notre gestion, et une pratique de valorisation raisonnable des actifs permettent de contenir la dépréciation du portefeuille immobilier. Le portefeuille diversifié de la MACSF, construit au fil de l'eau, recèle un potentiel de création de valeur dont nous allons poursuivre la mise en œuvre dans les années à venir.”*, indique **Eric Bertrand, directeur immobilier du groupe MACSF**.

Le parc immobilier du groupe MACSF s'est par ailleurs étoffé en 2023 d'une centaine de logements supplémentaires (séniors, libres, [co-living inclusif](#)) et d'un établissement d'enseignement supérieur, situés à Paris et en Ile de France.

Qualité du conseil

Soucieuse de délivrer des conseils valables sur le long terme qui résistent aux changements de contexte financier et géopolitique, la MACSF continue à préconiser le fonds en euros comme

¹ Le fonds en euros du PER de la MACSF “RES REtraite” distribue la même performance de 3,10% pour 2023.



socle durable de l'épargne combiné avec une diversification maîtrisée sur des unités de compte au couple rendement/risque soigneusement étudié.

Facteur clé de la qualité du conseil, les réseaux de distribution exclusifs et salariés de la MACSF restent non commissionnés. Leur nombre a été renforcé avec notamment un doublement des conseillers en gestion de patrimoine internes depuis 2020.

Les conseillers peuvent s'appuyer sur un système d'information clients totalement rénové et sur une gamme d'unités de compte strictement sélectionnées pour la qualité des sociétés de gestion qui les proposent, la maîtrise du risque et les perspectives de performances. En 2023, les conseillers ont pu proposer aux épargnants d'investir sur un fonds obligataire à échéance [Objectif 2030 Edmond de Rothschild](#) créé en exclusivité pour la MACSF, sur le modèle de celui créé l'année précédente qui avait rencontré un grand succès.

Qualité des profils

Pour faciliter l'accès des épargnants à la diversification de l'investissement, les profils permanents de la MACSF sont constitués d'allocations entre le fonds en euros et différents fonds de la gamme financière. En 2023, ces profils sont tous positifs et supérieurs au fonds en euros avec 3,68% pour le profil Sérénité (35% d'unités de compte), 3,55% pour le profil Equilibre (50% d'UC) et 6,19% pour le profil Dynamique (80% d'UC). Et sur une durée de 10 ans, ces profils illustrent tout l'intérêt d'accepter une prise de risque à long terme avec des performances annualisées. Ils montrent leur capacité à résister aux crises et à faire fructifier l'épargne.

Qualité des investissements

La solidité financière de la MACSF et la croissance de l'encours de son actif général lui ont permis de réaliser des investissements stratégiques en 2023 qui matérialisent l'engagement du groupe dans le financement de l'économie. Ces investissements sont porteurs de performances à venir pour le fonds en euros.

"La mutuelle est devenue, en 2023, actionnaire de référence au sein du réassureur CCR RE et du groupe Orpéa. La MACSF est également montée au capital de Verso Healthcare, spécialiste des solutions de financement du matériel médical, devenue sa filiale à 100%", indique **Roger Caniard, directeur financier du groupe MACSF**.

D'autres investissements ont été réalisés dans des entreprises du secteur de la santé comme les Laboratoires Delbert (médicaments) ou Mon Veto (cliniques vétérinaires) ou encore le groupe Imacam (imagerie médicale). En parallèle, la MACSF a poursuivi son engagement au capital de start-up de la e-santé comme [Nextkidney](#) (appareil d'hémodialyse portable) ou [Braintale](#) (décryptage de la substance blanche du cerveau).

Ces prises de participation dans le secteur de la santé sont en pleine cohérence avec la raison d'être de la MACSF et ses objectifs d'investissements responsables.

"Nous avons tenu notre objectif de rendre le fonds en euros de la MACSF conforme à l'article 8 du règlement SFDR¹ en 2023, ce qui atteste notre prise en compte des critères ESG

¹ La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Les fonds « article 8 » doivent fournir des informations claires sur leur politique d'investissement durable et sur la façon dont ils prennent en compte les critères ESG dans leur processus de sélection des investissements.



(environnementaux, sociaux et de gouvernance) et notre transparence dans la communication sur les critères extra-financiers, en complément des critères financiers. De plus, 100% des unités de compte de notre gamme financière répondent désormais soit à l'article 8, soit à l'article 9 qui est encore plus exigeant.", précise **Anne-Sophie Demorgny, responsable durabilité et gérante de portefeuilles.**

Pour aller plus loin :

- Sur les performances de l'assurance vie : [consulter le dossier](#)
- Sur les profils permanents de gestion : [consulter leur composition](#)

A propos du groupe MACSF

Premier assureur des professionnels de santé, la MACSF (Mutuelle d'assurance du corps de santé français) est, depuis plus d'un siècle, au service de toutes les personnes exerçant une profession de santé en France. Elle emploie 1 600 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards d'euros. Fidèle à sa vocation de mutuelle professionnelle d'assurance, la MACSF assure les risques de la vie privée et professionnelle de plus d'un million de sociétaires et clients. Pour en savoir plus : macsf.fr

Contacts presse :

Séverine Sollier - 06 14 84 52 34 – severine.sollier@macsf.fr
Annie Cohen - 06 71 01 63 06 - annie.cohen@macsf.fr

Les fonds « article 9 » sont des fonds à vocation durable. Ils ont des critères de durabilité contraignants et des objectifs clairs en matière de durabilité.